

navigation italienne dans les ports de l'Empire ottoman est sensiblement le même que le chiffre français : 3 626 000 tonnes pour l'année 1321. Les lignes partant de Venise, de Gênes, de Naples, font aux marines des autres pays une concurrence acharnée ; sept sont spécialement affectées aux mers du Levant. Les Italiens savent, comme les Allemands, que le commerce suit le pavillon et ils multiplient les services réguliers. Un nouveau projet de loi, actuellement soumis au Parlement, prévoit quatorze lignes touchant aux ports de l'Empire ottoman <sup>1</sup>.

La politique italienne, délibérément pratique en ses procédés, uniquement utilitaire en ses fins, est toujours exempte de préoccupations doctrinales : les idées ne sont pour elle que des instruments dont elle

1. Services existant actuellement :

1° Ligne mensuelle circulaire partant d'Alexandrie en correspondance avec une ligne hebdomadaire directe, Gênes-Alexandrie ;

2° Une ligne bi-mensuelle : Gênes, Constantinople, Odessa ;

3° — — : Gênes, Smyrne, Constantinople, Odessa ;

4° Une ligne hebdomadaire : Venise, Brindisi, Patras, Constantinople.

5° Une ligne hebdomadaire : Constantinople, Braïla ;

6° — mensuelle : Gênes, Constantinople, Batoum ;

7° — bi-mensuelle : Venise, Alexandrie, Port-Saïd.

D'après le nouveau projet, chaque ligne partant de Gênes est doublée d'une ligne partant de Venise et touchant aux mêmes ports. Il prévoit deux lignes partant de Gênes et desservant les ports de Syrie et de Smyrne, l'une mensuelle, allant du sud au nord par Alexandrie ; l'autre bimensuelle, par la Canée et le Pirée. Deux lignes identiques partiront de Venise aux mêmes intervalles.

Une ligne partant de Gênes et de Venise allant alternativement sur Salonique, le Pirée, Smyrne, Constantinople.

Deux lignes partant de Gênes et deux de Venise par Tripoli, Alexandrie, Malte (mensuelles).

Deux services de quinzaine, l'un : Constantinople, Braïla, Odessa ; l'autre : Constantinople, Batoum par la côte d'Anatolie.

Enfin, deux lignes hebdomadaires rapides, l'une partant de Naples, l'autre de Venise et allant à Alexandrie, avec prolongement facultatif sur Beyrouth et sur Marseille ou Trieste.